

Janvier à Décembre 2019

# Rapport d'activité annuel

Mission d'appui à la mise en oeuvre  
de l'axe "réduction du tabagisme"  
du Schéma Régional de Santé  
2018-2023



---

# Préambule

La lutte contre le tabac constitue l'une des priorités nationales de santé publique. En effet, le tabac demeure la première cause de mortalité évitable en France.

Au regard de son Programme Régional de Santé, l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France développe une politique régionale de réduction du tabagisme ambitieuse et coordonnée au long cours.

L'ARS Hauts-de-France souhaite ainsi impulser une dynamique régionale en soutenant et en finançant des projets répondant à des modalités d'interventions, identifiées comme les plus pertinentes pour répondre à la problématique du tabagisme en ciblant les publics et les territoires prioritaires.

Pour mener à bien ce plan d'actions, l'ARS HDF a confié, à la suite d'une procédure de marché public, pour la période 2018-2023, à l'association HAUTS-DE-FRANCE ADDICTIONS la mission de soutenir la mise en œuvre de sa stratégie régionale de réduction du tabagisme.

Le dispositif d'appui est en charge d'assurer la coordination et l'animation du programme, en étroite articulation avec les services de l'ARS. Ses fonctions d'interface et d'accompagnement de porteurs locaux, de mise en place d'indicateurs de suivi du programme en passant par la mise à disposition de toutes les ressources disponibles, le tout dans une dynamisation régionale sont les points majeurs de cette année 2019.

Le présent document présente les principaux travaux menés en 2019 par la mission d'appui.

---

# Sommaire

**Les chiffres clés 2019**

**4**

**Une première année d'articulation entre l'ARS et la mission d'appui**

**5**

**L'évaluation du P2RT**

**6**

**Soutenir et accompagner les structures en région**

**7**

**Des territoires ciblés dans l'accompagnement**

**8**

**Amplifier la démarche Lieu de santé sans tabac**

**9**

**Favoriser la diffusion d'informations pour une culture commune**

**10**

# LES CHIFFRES CLÉS

## STRUCTURES ACCOMPAGNÉES

La mission d'appui a accompagné 32 établissements dans leur réflexion et/ou la mise en oeuvre de projet d'envergure sur le tabagisme en région.

32

37

## ARTICLES PUBLIÉS SUR LE SITE INTERNET

Le site internet a été animé avec brio grâce à la publication de près de 37 articles en moyenne par mois.

17

## PARTICIPANTS AU TEMPS D'ÉCHANGES

Organisée le 21 juin, la journée d'échanges entre porteurs de projets a été un temps fort de la dynamique régionale de lutte contre le tabagisme.

60

## RECOMMANDENT L'ACCOMPAGNEMENT POUR CONSTRUIRE LEUR PROJET

12 structures accompagnées ont répondu au questionnaire de satisfaction, dans le cadre de l'AAP fonds addictions, et toutes recommandent l'accompagnement par la mission d'appui.

## INSCRITS À LA NEWSLETTER

Plus de 60 inscrits à la newsletter bimestrielle et un taux de lecture de plus de 40%. La rubrique "Témoignage" est la plus lue.

100%

# Une première année d'articulation entre l'ARS et la mission d'appui

11

Réunions du comité technique réunissant l'ARS et le dispositif d'appui mensuellement.

5

Un délai moyen de 5 jours ouvrés entre la tenue des réunions de COTECH et l'envoi du compte-rendu à l'ARS par la cellule d'appui.

6

Mois de travail et d'échanges réguliers ayant conduit à l'actualisation tant sur le fond que sur la forme du document-cadre "Mise en oeuvre de l'axe "Réduction du tabagisme" du Schéma Régional de Santé 2018-2023", validée en juillet 2019.

2

Réunions du comité de pilotage de la politique régionale de réduction du tabagisme organisées par la mission d'appui.

7

Échanges avec les chargées de mission d'animation territoriale de l'ARS pour informer et discuter autour des projets accompagnés par la mission d'appui.

# L'évaluation du P2RT

*2019 - Une année de construction de l'évaluation*

Le dispositif d'appui a fait le choix de passer un contrat avec un prestataire, nommé Eurasanté, pour la mise en place opérationnelle de l'évaluation du P2RT.

*Le résultat des travaux 2019 sera présenté pour validation à l'ARS lors d'une réunion au début du mois de janvier 2020.*

## **Une nouvelle collaboration**

Plus de 10 temps d'échanges ayant débouché sur une meilleure interconnaissance et sur un travail fécond.

## **Un document de cadrage**

Un travail de cadrage de l'évaluation émanant de réflexions communes.

## **La définition de l'évaluation**

Trois questions évaluatives et 7 sous-questions évaluatives.

## **Un travail sur les indicateurs**

Un choix d'indicateurs incluant ceux choisis par les porteurs accompagnés.

## **Un rétroplanning 2020**

Les fondements de l'évaluation présentés régulièrement à l'ARS à partir du mois de mai 2019.

# Soutenir et accompagner les structures en région

**32**

Structures accompagnées au cours de l'année 2019, dont 18 dans le cadre de l'AAP régional fonds addictions 2019, par le dispositif d'appui avec la grande majorité des réunions sur site.

**8500**

Plus de 8 500 km parcourus en 2019 pour accompagner les structures des territoires et publics prioritaires.

**92%**

Des structures ayant répondu au questionnaire de satisfaction de l'accompagnement proposé à l'AAP fonds addictions 2019 affirment que la rencontre avec la cellule d'appui leur a permis de faire avancer et évoluer le projet.

**15**

Jours ouvrés de travail et d'échanges réguliers entre la mission d'appui et l'ARS pour rédiger l'AAP régional fonds addictions en juillet 2019.

**96%**

Des participants à la journée d'échanges entre les porteurs de l'AAP fonds tabac 2018 sont satisfaits voire très satisfaits de la qualité des interventions.

**100%**

Des participants à la journée d'échanges souhaitent le renouvellement de cette journée (60% une fois par an et 40% deux fois par an).

# Des territoires ciblés dans l'accompagnement



- Établissement de santé (public et privé)
- Établissement de santé dont le projet porte notamment sur la maternité
- CSAPA
- Structure de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Structure accueillant des personnes en situation de handicap
- Association
- Assurance Maladie

Indication de lecture : À Maubeuge, la mission d'appui a accompagné un établissement de santé (la maternité du centre hospitalier Sambre-Avesnois) et une structure accueillant des personnes en situation de handicap, l'APEI les Papillons Blancs.

# Amplifier la démarche Lieu de Santé Sans Tabac en région

*Accompagner, Adapter, Outiller, Partager*

55

Réunions relatives à la démarche Lieu de Santé Sans Tabac (LSST) en Hauts-de-France, notamment dans l'élaboration et la mise en oeuvre.

14

Échanges avec la FEMAS Hauts-de-France pour élaborer le guide "Maison de santé pluriprofessionnelle sans tabac" en adaptant la démarche à la médecine coordonnée de ville.

4

Réunions pour adapter la dynamique au contexte du Centre Éducatif Fermé de Beauvais, structure de la PJJ.

6

Témoignages de structures accompagnées dans la réflexion et dans la mise en oeuvre de leur projet LSST disponibles sur le site internet de la mission d'appui.

# Favoriser la diffusion d'informations pour une culture commune

*Des outils propres permettant une dynamique régionale*

## **Un site internet dédié**

Mis en place en juin 2019, il comptabilise environ 250 utilisateurs en 2019.

## **Des articles utiles pour les structures**

La majorité des articles a été publiée au moment de l'AAP régional fonds addictions 2019.

## **Une newsletter bimestrielle**

Lancée en juillet 2019, son taux d'ouverture est supérieur à 40%.

## **Cartographies**

Deux cartographies, disponibles sur le site internet, regroupant les consultations externes d'aide à l'arrêt du tabac et les consultations jeunes consommateurs, en région.

## **Groupe de travail**

Un GT "Femmes enceintes, addictions et vulnérabilités" mis en place questionnant le repérage de vulnérabilités et son orientation.